

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

Référence : 8359 8359 10.10.24

Réalisé par Jacques DESBUISSON

Pour le compte de AXIMO

Date de réalisation : 6 novembre 2024 (Valable 6 mois)

Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :
du 5 juillet 2019.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien

3 rue de Mormal
59550 Landrecies

Référence(s) cadastrale(s):

0A0222, 0A0223, 0A0224, 0A0245, 0A2787, 0A2788, 0A2899

ERP établi selon les parcelles localisées au cadastre.

Vendeur



SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPRu	Inondation	approuvé	25/05/2020	non	non	p.3
PPRu	Inondation	prescrit	29/01/2024	oui	non	p.3
PPRu	Inondation	approuvé	07/09/2017	non	non	p.4
Zonage de séismicité : 3 - Modérée ⁽¹⁾				oui	-	-
Zonage du potentiel radon : 1 - Faible ⁽²⁾				non	-	-
Commune non concernée par le décret de dérogation d'état de risque lié au recul du trait de côte.						
Etat des risques approfondi (Synthèse Risque Argile / ENSA / ERPS)				Concerné	Détails	
Zonage du retrait-gonflement des argiles				Oui	Alésa Moyen	
Plan d'Exposition au Bruit ⁽³⁾				Non	-	
Basias, Basol, Icpé				Oui	11 sites* à - de 500 mètres	

*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R665-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8)

(2) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2016-434 du 4 juin 2016, dérogées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(3) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-exposition-au-bruit-pcb>

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.

Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse sont données à titre informatif et ne sont pas détaillées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)			
Risques	Concerné	Détails	
 Inondation	TRI : Territoire à Risque important d'Inondation	Non	
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Oui	Présence d'un AZI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Oui	Présence d'un PAPI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.
	Remontées de nappes	Oui	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité MOYENNE (dans un rayon de 500 mètres).
 Installation nucléaire	Non	-	
 Mouvement de terrain	Non	-	
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Non	
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés.
	ICPE : Installations industrielles	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 1000 mètres d'une ou plusieurs installations identifiées.
 Cavités souterraines	Non	-	
 Canalisation TMD	Non	-	

Source des données : <https://www.georisques.gouv.fr/>

SOMMAIRE

Synthèses.....	1
Imprimé officiel.....	5
Localisation sur cartographie des risques.....	6
Procédures ne concernant pas l'immeuble.....	7
Déclaration de sinistres indemnisés.....	8
Argiles - Information relative aux travaux non réalisés.....	9
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	10
Annexes.....	11

État des Risques et Pollutions

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être joint en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès à priori, au potentiel acquéreur par le vendeur ou au potentiel locataire par le bailleur. Il doit dater de moins de 60 jours et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire, de l'acte authentique ou du contrat de bail.

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti) Document réalisé le : 06/11/2024

Parcelle(s) : 0A0222, 0A0223, 0A0224, 0A0245, 0A2767, 0A2768, 0A2899
3 rue de Nornal 59550 Landreches

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** oui non

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

Inondation <input checked="" type="checkbox"/>	Cruis torrentiels <input type="checkbox"/>	Remontée de nappes <input type="checkbox"/>	Submersion marine <input type="checkbox"/>
Mouvement de terrain <input type="checkbox"/>	Mvt terrain-Sécheresse <input type="checkbox"/>	Géome <input type="checkbox"/>	Avalanche <input type="checkbox"/>
Feu de forêt <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>		Cyclone <input type="checkbox"/>
			Eruption volcanique <input type="checkbox"/>

(Les risques gris ne font pas l'objet d'une procédure PPRn au 1^{er} commun)

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn oui non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers (PPRim)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRim **prescrit** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRim **appliqué par anticipation** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRim **approuvé** oui non

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

Risques miniers <input type="checkbox"/>	Affaissement <input type="checkbox"/>	Effondrement <input type="checkbox"/>	Tassement <input type="checkbox"/>	Emission de gaz <input type="checkbox"/>
Pollution des sols <input type="checkbox"/>	Pollution des eaux <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>		

(Les risques gris ne font pas l'objet d'une procédure PPRim au 1^{er} commun)

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRim oui non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **approuvé** oui non

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

Risque industriel <input type="checkbox"/>	Effet thermique <input type="checkbox"/>	Effet de surpression <input type="checkbox"/>	Effet toxique <input type="checkbox"/>	Projection <input type="checkbox"/>
--	--	---	--	-------------------------------------

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non
 L'immeuble est situé en zone de prescription oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non
 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et onérosité, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location* oui non

*Inform. en 3 copies par le vendeur / bailleur déposées auprès de la Préfecture

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble est situé dans une zone de sismicité classée en : zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
 Très faible Faible **Moderée** Moyenne Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une zone à potentiel radon : zone 1 zone 2 zone 3
 Faible Faible avec facteur de transfert Significatif

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T (catastrophe naturelle, minière ou technologique)

L'immeuble a donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T* oui non
*Inform. en 3 copies par le vendeur / bailleur

Information relative à la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS) oui non
 Aucun SIS ne concerne ce bien au jour de la vente

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est situé sur une commune concernée par le recul du trait de côte et listée par décret oui non
 L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme :
 oui, à horizon d'exposition de 0 à 30 ans oui, à horizon d'exposition de 30 à 100 ans non zonage indisponible
 L'immeuble est concerné par des prescriptions applicables à cette zone oui non
 L'immeuble est concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser oui non
*Inform. en 3 copies par le vendeur / bailleur

Parties concernées

Vendeur : [Nom] à [Adresse] le [Date]

Acquéreur : [Nom] à [Adresse] le [Date]

* En cas de rachat par anticipation ou de vente à l'étranger, les informations relatives aux risques et pollutions doivent être jointes à l'acte de vente ou au contrat de location.

Inondation

PPRi Inondation, approuvé le 25/09/1996

Non concerné*

* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risque



La carte ci-dessus est un extrait de la carte officielle fournie par les services de l'Etat.
Elle est disponible en intégralité dans les annexes de ce rapport.
Le contour du terrain n'est donné qu'à titre indicatif.

Inondation

PPRi Inondation, prescrit le 29/01/2024

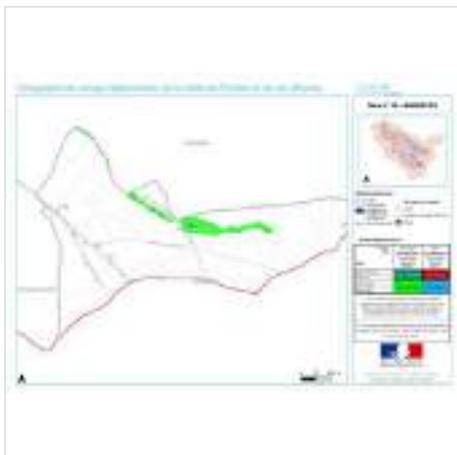
Concerné*

* Aucune cartographie n'est disponible pour ce PPR.
Par conséquent, l'intégralité du territoire communal est considérée comme concernée.

Cartographies ne concernant pas l'immeuble

Au regard de sa position géographique, l'immeuble n'est pas concerné par :

Le PPRn Inondation, approuvé le 07/09/2017



Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par rassemblement et coulée de boue Mouvement de terrain	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>
Séisme	20/05/1995	20/05/1995	29/01/1996	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par rassemblement et coulée de boue	17/01/1995	31/01/1995	06/02/1995	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par rassemblement et coulée de boue	19/12/1993	03/01/1994	15/01/1994	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par rassemblement et coulée de boue	11/07/1984	11/07/1984	18/10/1984	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : <https://www.gerisques.gouv.fr>

Préfecture : Lille - Nord
Commune : Landrecies

Adresse de l'immeuble :
3 rue de Mormal
Parcelle(s) : 0A0222, 0A0223, 0A0224, 0A0245,
0A2767, 0A2768, 0A2899
59550 Landrecies
France

Etabli le : _____

Vendeur : _____

Acquéreur : _____

Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Conformément aux dispositions de l'article R125-24 du Code de l'environnement pris en son dernier alinéa :

« En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien».

	Oui	Non
L'immeuble présente des désordres répondant aux critères énoncés dans l'article ci-dessus reproduit.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés permettant un arrêt de ces désordres.

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques en date du 06/11/2024 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 05/07/2019 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- Le risque Inondation et par le PPRn Inondation prescrit le 29/01/2024.
À ce jour, aucun règlement ne permet de statuer sur la présence ou non de prescriptions de travaux pour ce PPR.
- Le risque sismique (niveau 3, sismicité Modérée) et par la réglementation de construction parasismique EUROCODE 8

Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral départemental du 5 juillet 2019

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation, approuvé le 25/09/1996
- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur la sismicité
- Cartographie réglementaire de la sismicité
- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur le risque radon

À titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport



PRÉFET DU NORD

Direction
départementale des
territoires
et de la mer du Nord

Service Services Risques
et Coûts

Arrêté permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires - liste des communes concernées sur le département du Nord annexée au présent arrêté

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27
L.515-15 à L.515-26 et R.515-39 à R.515-50, L.562-1 à L.562-9 et R.562-1 à R.562-1', L.563-1 et R.563-1 à
R.563-8-1 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le nouveau code minier et notamment son article L.174-5 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Flandre, préfet
de la zone défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) - M. Lalande (Michel)

Vu l'arrêté ministériel du 27 juin 2015 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 13 octobre 2005 portant définition du modèle
d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens
immobiliers sur les risques naturels, technologiques majeurs dans le département du Nord modifié par les
arrêtés des 4 décembre 2007, 13 octobre 2008, 19 avril 2011, du 24 juillet 2015 et du 21 mars 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 mars 2015 permettant d'établir l'état des servitudes 'risques' et d'information sur
les sols pour les acquéreurs et les locataires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant l'élaboration d'un plan de prévention des risques miniers
du Pays de Condé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant l'élaboration d'un plan de prévention des risques miniers
du Denais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 approuvant l'élaboration d'un plan de prévention des risques miniers
de la couronne de Valenciennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 portant prescription d'un plan de prévention des risques littoraux de
Dunkerque et Bray-Dunes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2018 portant prescription du plan de prévention des risques inondation de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019 modifiant l'arrêté du 13 février 2001 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mars 2019 modifiant l'arrêté du 17 septembre 2002 portant prescription d'un plan de prévention du risque inondation au titre des catastrophes naturelles ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 mars 2019 établissant les projets de création de secteurs d'information sur les sols prévus pour l'arrondissement de Dunkerque ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 avril 2019 établissant les projets de création de secteurs d'information sur les sols prévus pour les arrondissements de Cambrai, Avesnes-sur-Helpe, Douai et Valenciennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 mai 2019 établissant les projets de création de secteurs d'information sur les sols prévus pour l'arrondissement de Lille ;

Considérant la publication de nouveaux arrêtés interministériels de reconnaissance de catastrophe naturelle depuis le 28 mars 2018 ;

Considérant que le code de l'environnement prévoit l'information des acquéreurs et des locataires sur les risques naturels, technologiques et miniers ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer du Nord.

ARRÊTE

Article 1^{er} - L'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes dont la liste est fixée en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 - Les documents à prendre en compte, prévus au III du L125-5 du code de l'environnement, pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers, sur les risques naturels prévisibles et les risques technologiques seront consignés, pour chaque commune exposée sur tout ou partie de son territoire, dans un dossier communal d'information, consultable en mairie, préfecture du Nord (Direction des Sécurités, Bureau de la Prévention des Risques), sous-préfectures et direction départementale des territoires et de la mer du Nord. Ce dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante :

<http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/L-information-preventive/IAL-Information-des-Acquereurs-et-des-Locataires>

Ce dossier permet d'établir l'état des risques et pollutions, annexé par le vendeur ou le bailleur, aux promesses de vente et aux contrats de location écrits.

Article 3 - Le présent arrêté modifie l'arrêté préfectoral du 28 mars 2018 et son annexe permettant d'établir l'état des servitudes 'risques' et d'information sur les sols pour les acquéreurs et les locataires.

Article 4 - Le présent arrêté sera adressé aux maires des communes concernées, pour affichage dans les mairies et à la chambre départementale des notaires.

Article 5 - Mention du présent arrêté et des modalités de sa consultation sera publiée en caractères apparents dans le journal « la Voix du Nord ».

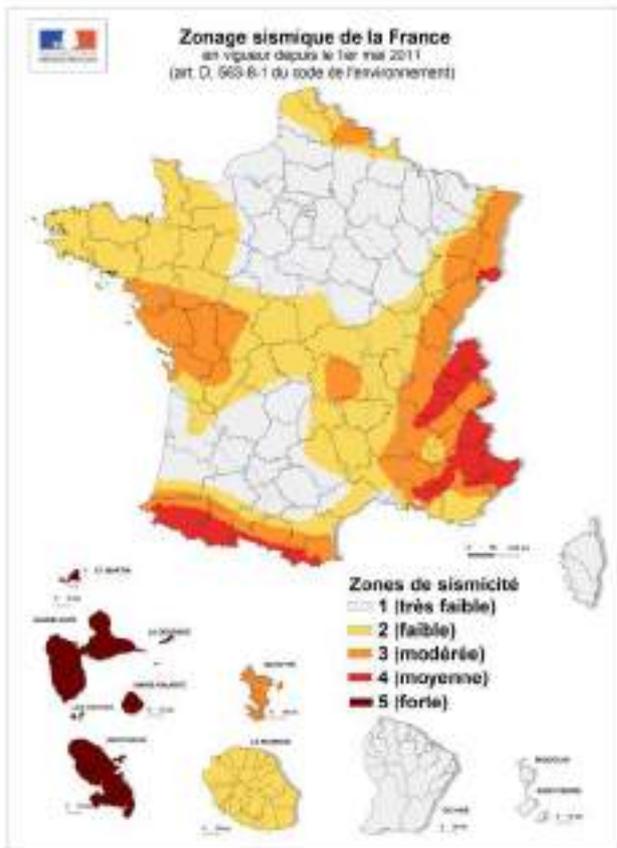
Article 6 - Le directeur de cabinet de la préfecture du Nord, les sous-préfets d'arrondissements, les maires des communes concernées et le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 5 JUIL. 2019

Le préfet

Le zonage sismique sur ma commune

Le zonage sismique de la France:



Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d’aboutir à l’élaboration d’un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d’être exposé à des secousses telluriques. Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d’établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: **très faible, faible, modérée, moyenne, forte**. Les constructeurs s’appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d’exposition **au risque sismique**.

La réglementation distingue quatre catégories d’importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):

- I – bâtiments dans lesquels il n’y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée**
- II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles**
- III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux**
- IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)**

Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence		Règles CPMI-EC8 Zones 3/4	Règles CPMI-EC8 Zone 5	
		Aucune exigence	Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :

- en **zone 1**, aucune règle parasismique n’est imposée ;
- en **zone 2**, aucune règle parasismique n’est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l’Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;
- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s’appliquer pour les maisons individuelles;
- en **zone 5**, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s’appliquer pour les maisons individuelles.

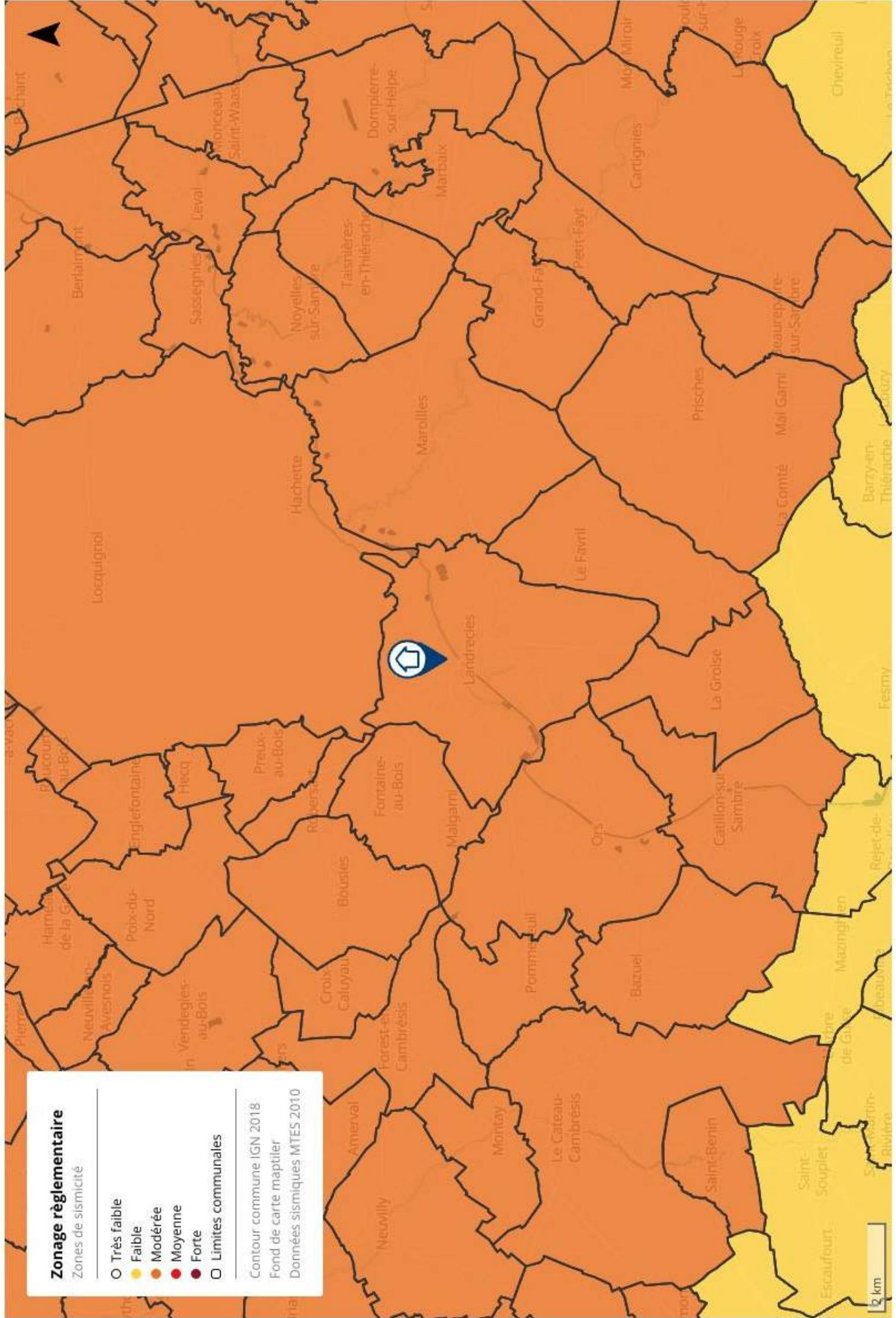
Pour connaître, votre zone de sismicité: <https://www.georisques.gouv.fr/> - rubrique « **Connaitre les risques près de chez moi** »

Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.

Pour en savoir plus:

Qu’est-ce qu’un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>

Que faire en cas de séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/que-faire-en-cas-de-seisme>



Zonage réglementaire

Zones de sismicité

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Moyenne
- Forte
- Limites communales

Contour commune IGN 2018
Fond de carte maptiler
Données sismiques MTES 2010



Le zonage radon sur ma commune

Le zonage à potentiel radon des sols France métropolitaine



Qu'est-ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte chimiquement. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans le sol et les roches.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre suivant de nombreux facteurs : pression, température, porosité, ventilation...

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

Les zones les plus concernées par des niveaux élevés de radon dans les bâtiments sont celles ayant des formations géologiques naturellement riches en uranium (sous-sols granitiques et volcaniques).

La concentration en radon se mesure en becquerel par mètre cube d'air (Bq/m³) et le niveau moyen de radon dans l'habitat français est inférieur à 100 Bq/m³. Il existe néanmoins d'importantes disparités liées aux caractéristiques du sol, mais aussi du bâtiment et de sa ventilation. La concentration varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage.

Quel est le risque pour la santé ?

Le radon est classé comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987 (Centre international de recherche sur le cancer de l'OMS). En effet, le radon crée, en se désintégrant, des descendants solides radioactifs (polonium, bismuth, plomb) qui peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

À long terme, l'inhalation du radon conduit à augmenter le risque de développer un cancer du poumon. Cette augmentation est proportionnelle à l'exposition cumulée tout au long de sa vie.

En France, le radon est la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac, et on estime qu'environ 3000 décès par an lui sont imputables. Qui plus est, pour une même exposition au radon, le risque de développer un cancer du poumon est environ 20 fois plus élevé pour un fumeur que pour un non-fumeur.

Comment connaître l'exposition au radon dans son habitation ?

Le seul moyen de connaître son niveau d'exposition au radon est de le mesurer grâce à des détecteurs (dosimètres radon) pendant au moins de 2 mois en période de chauffe (mi-septembre à fin avril) dans les pièces aux niveaux les plus bas occupés (séjour et chambre de préférence). En effet, le radon provenant principalement des sols sous les bâtiments, les expositions les plus élevées se situent généralement dans les lieux de vie les plus proches du sol.

Les détecteurs sont commercialisés et analysés par des laboratoires spécialisés (renseignements disponibles sur les sites internet mentionnés dans les contacts utiles ci-dessous). Des détecteurs peuvent également être mis à disposition ponctuellement lors de campagnes de prévention (renseignements auprès de sa commune, de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)).

Il est recommandé d'avoir un niveau de radon dans son logement inférieur au niveau de référence fixé à 300 Bq/m³, et plus généralement, le plus bas raisonnablement possible.

Comment réduire l'exposition au radon dans son habitation ?

Des solutions techniques existent pour réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ aérer quotidiennement son domicile par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- ✓ ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air, quand elles existent, et les nettoyer régulièrement ;
- ✓ veiller à l'entretien régulier du système de ventilation, quand il existe, et à changer les filtres régulièrement.

Les travaux d'aménagement suivants permettent également de réduire la concentration en radon dans son habitation :

- ✓ assurer l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol vis-à-vis du passage du radon (fissures, joints sol/mur, passages des réseaux) ;
- ✓ améliorer, rétablir ou mettre en œuvre une ventilation naturelle ou mécanique dans le soubassement de son domicile.

Les solutions techniques sont à choisir et à adapter à son bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Une fois ces solutions mises en œuvre, il est recommandé de vérifier leur efficacité en réalisant de nouvelles mesures de radon.

Le potentiel radon des sols

Le potentiel radon des sols représente la capacité du sol à émettre du radon. Il prend en compte la richesse en uranium et radium présents dans les roches du sous-sol, la porosité du sol ainsi que plusieurs facteurs géologiques particuliers pouvant favoriser la remontée du radon vers la surface comme les failles, les cavités souterraines, les zones minières...

Il ne permet pas de connaître la concentration dans son habitation et donc son exposition réelle au radon qui dépend aussi de la qualité de la construction et de son mode de vie. Il permet toutefois d'émettre certaines recommandations selon son intensité.

Recommandations pour un logement situé dans une commune à potentiel radon significatif (zone 3)

Il est recommandé de procéder au mesurage du radon dans son logement dans des pièces aux niveaux les plus bas occupés. Le nombre de détecteurs à placer dépend de la surface du bâtiment, avec a minima deux détecteurs à positionner de préférence dans le séjour et une chambre.

Si les résultats sont inférieurs au niveau de référence de 300 Bq/m³, aucune action particulière n'apparaît aujourd'hui nécessaire, à l'exception des bonnes pratiques en termes de qualité de l'air intérieur de son logement (aération quotidienne de son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour, pas d'obstruction des systèmes de ventilation...).

Si les résultats dépassent légèrement le niveau de référence, il est recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. De nouvelles mesures sont à réaliser à l'issue de la réalisation des travaux pour vérifier leur efficacité.

Si les résultats dépassent fortement le niveau de référence (> 1000 Bq/m³), il est fortement recommandé de mettre en œuvre des solutions techniques pour réduire l'exposition au radon dans son habitation. Les solutions sont à choisir et à adapter au bâtiment. Aussi, il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment qui pourront réaliser un diagnostic de la situation et aider à choisir les solutions les plus adaptées. Ces solutions peuvent être mises en œuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, il convient de réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

Quel que soit le niveau de radon mesuré dans son logement, si des travaux de rénovation énergétique sont engagés (changement des fenêtres...), il convient de s'assurer du maintien d'un taux de renouvellement de l'air suffisant et d'aérer quotidiennement son logement par ouverture des fenêtres au moins dix minutes par jour. De nouvelles mesures de radon sont également conseillées pour connaître l'évolution de sa situation.

Pour en savoir plus – contacts utiles

Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : www.georisques.gouv.fr
Ministère de la santé et de la prévention : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/radon>
Au niveau régional :
ARS (santé, environnement) : www.ars.sante.fr
DREAL (logement) : <https://www.ecologie.gouv.fr/services-deconcentres-des-ministeres>
Informations sur le radon :
Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (risque, mesure) : www.irsn.fr/radon

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

A DESIGNATION DU BATIMENT

Nature du bâtiment : Bâtiment	Adresse : 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Nombre de Pièces :	Propriété de : 6359
Etage :	3 Rue de Mormal
Numéro de lot :	59550 LANDRECIES
Référence Cadastre : Section A n°222, 223, 224, - 245, 2899, 247, 248, 2767 et 2768	Mission effectuée le : 10/10/2024
	Date de l'ordre de mission : 27/09/2024
	N° Dossier : 6359 6359 10.10.24 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

Total : 16549,57 m²

(Seize mille cinq cent quarante-neuf mètres carrés cinquante-sept)

Commentaires : Néant

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface	Commentaire
DGT (A)	RDC	42,01 m ²	
L1 (A)	RDC	17,69 m ²	
Chauffone (A)	RDC	120,94 m ²	
L2 (A)	RDC	21,15 m ²	
Escalier (A)	RDC	0,00 m ²	
Local Transfo (A)	1er	55,00 m ²	
L3 (A)	RDC	92,43 m ²	
L4 (A)	RDC	93,44 m ²	
L5 (A)	RDC	19,52 m ²	
L6 (A)	RDC	1373,41 m ²	
Silo	RDC	102,35 m ²	Y compris silo
Douches	RDC	5,33 m ²	
N+1 Silo (A)	1er	599,97 m ²	
L7 (A)	RDC	120,12 m ²	
L8 (A)	RDC	235,81 m ²	
L9 (A)	RDC	134,83 m ²	
L10 (A)	RDC	66,64 m ²	
L11 (A)	RDC	102,61 m ²	
L12 (A)	RDC	28,59 m ²	
L13 (A)	RDC	6,59 m ²	
L14 (A)	RDC	1854,61 m ²	
L NV (A)	RDC	0,00 m ²	Escalier vermoulu
L15 (A)	RDC	371,87 m ²	
L16 (A)	RDC	35,87 m ²	
L17 (A)	RDC	746,16 m ²	
L18 (A)	RDC	1492,89 m ²	
L19 (A)	RDC	196,22 m ²	
L20 (A)	RDC	106,02 m ²	
L21 (A)	RDC	84,99 m ²	
L22 (A)	RDC	277,36 m ²	
L23 (A)	RDC	330,68 m ²	
L24 (A)	RDC	87,63 m ²	
L25 (A)	RDC	14,08 m ²	
L26 (A)	RDC	53,75 m ²	

6359 6359 10.10.24 C

1/7

L27 (A)	RDC	66,03 m ²	
SAN1 (A)	RDC	43,28 m ²	
SAN2 (A)	RDC	19,05 m ²	
Chaufferie 2 (A)	RDC	0,00 m ²	Non visitable, noyé dans la végétation
SAN 3 (A)	RDC	32,12 m ²	
L28 (A)	RDC	241,17 m ²	
Sous-total bâtiment A :		9294,21 m²	
L1 (B)	RDC	6607,86 m ²	
L2 (B)	RDC	10,56 m ²	
L3 (B)	RDC	0,00 m ²	Porte encombrée
Sous-total bâtiment B		6618,42 m²	
L1 (C)	RDC	245,81 m ²	
L2 (C)	RDC	45,99 m ²	
L3 (C)	1er	45,81 m ²	
Sous-total bâtiment C		337,61 m²	
L1 (D)	RDC	299,33 m ²	
Sous-total bâtiment D		299,33 m²	
Locaux parcelles 2768 et 224	RDC	0,00 m ²	Non visitables, noyés dans la végétation
Total		16549,57 m²	

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AXIMO Diagnostics qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

à LILLE, le 14/10/2024

Le Technicien :
victor DESBUISSON

AXIMO DIAGNOSTICS
237, rue Nationale 59800 Lille
RCS Lille 491 206 751

Nom du responsable :
DESBUISSON Jacques

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis de situation



6359 6359 10.10.24 C

3/7

Croquis Bâtiment A



6359 6359 10.10.24 C

4/7

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone 03 20 40 01 40
Télécopie 03 20 99 06 32
Mobile 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912 067 51
Responsabilité Professionnelle Ass
Mail j.debbuisson@wanadoo.fr

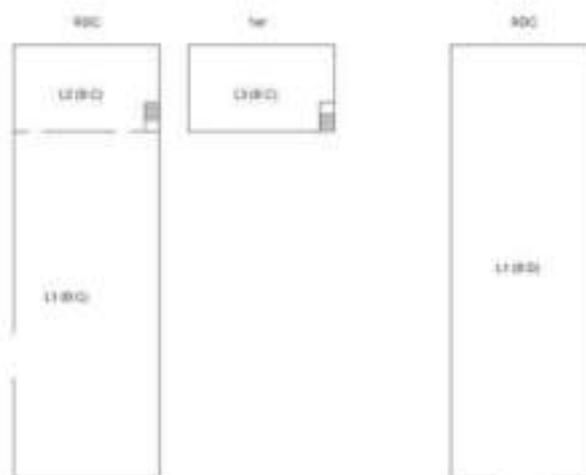
Croquis N+1 Bâtiment A



Croquis Bâtiment B



Croquis Bâtiments C et D



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES**A.1 DESIGNATION DU BATIMENT**

Nature du bâtiment : Bâtiment	Escalier :
Cat. du bâtiment : Artisanat	Bâtiment :
Nombre de Locaux :	Porte :
Etage :	
Numéro de Lot :	Propriété de: 6359
Référence Cadastre : Section A n°222, 223, 224, - 245, 2899, 247, 248, 2767 et 2768	3 Rue de Mormal
Date du Permis de Construire : 1930	59550 LANDRECIES
Adresse : 3 rue de Mormal	
59550 LANDRECIES	

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom : [REDACTED]	Documents fournis :	Néant
Adresse : [REDACTED]	Moyens mis à disposition :	Néant

A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N° : 6359 6359 10.10.24 A	Date d'émission du rapport :	06/11/2024
Le repérage a été réalisé le : 10/10/2024	Accompagnateur :	Aucun
Par : DESBUISSON victor	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
N° certificat de qualification : CPDI2557	Adresse laboratoire :	Parc Edonia -Bâtiment R rue de la Terre Adélie 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX
Date d'obtention : 19/12/2022	Numéro d'accréditation :	1-0913
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I.CERT	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA IARD
Date de commande : 27/09/2024	Adresse assurance :	
	N° de contrat d'assurance :	6794707604
	Date de validité :	31/08/2025

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise 	Date d'établissement du rapport : Fait à LILLE le 06/11/2024 Cabinet : AXIMO Diagnostics Nom du responsable : DESBUISSON Jacques Nom du diagnostiqueur : DESBUISSON victor
--	---

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	1
DESIGNATION DU BATIMENT.....	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	14
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	14
PROGRAMME DE REPERAGE	15
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	15
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	15
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	16
RAPPORTS PRECEDENTS	16
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	16
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION.....	17
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE.....	18
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	22
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....	24
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	25
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	25
COMMENTAIRES.....	25
ELEMENTS D'INFORMATION	26
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	27
ANNEXE 2 – CROQUIS	60
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	65
ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	68
ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	136
ATTESTATION(S)	138

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
1	DGT (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Toile/Pâtre/lège	A	Résultat d'analyse	Produit en bon état	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
2	L1 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
3	Chaufferie (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Ardoises)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
4	L2 (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Fibre ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
6	Local Transfo (A)	1er	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Ardoises)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
7	L3 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
8	L4 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Conduit de fluide	Plafond	Fibre ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
10	L6 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
12	Douches	RDC	Conduit de ventilation	Plafond	Fibre ciment -	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
13	N+1 S40 (A)	1er	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
17	L10 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
18	L11 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
19	L12 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
21	L14 (A)	RDC	Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Lambris Bois	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
23	L15 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
24	L16 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
25	L17 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Garnitures portes	Fours	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Conduit de fluide	B	Calorifuge - Toile plâtre	A	Résultat d'analyse	Produit en bon état	
26	L18 (A)	RDC	Mur - Bardage	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
27	L19 (A)	RDC	Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
28	L20 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
29	L21 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
31	L23 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Mur - Bardage	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
32	L24 (A)	RDC	Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
			Conduit de fluide	C	Fibre ciment	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
33	L25 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
34	L26 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
35	L27 (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Toile/Plâtre/léger	A	Résultat d'analyse	Produit en mauvais état	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
36	SAN1 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
37	SAN2 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
39	SAN 3 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
40	L28 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
41	Arvent (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Briques	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
42	L1 (B.B)	RDC	Mur	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
			Mur	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Mur	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
			Mur	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
43	L2 (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
44	L3 (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
45	L1 (B.C)	RDC	Mur - Bardage	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
47	L3 (B.C)	1er	Mur - Bardage	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Photo
			Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	
48	L1 (B.D)	RDC	Plafond - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux dégradés	
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	Jugement personnel	Matériaux non dégradés	

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

→ Obligation(s) du propriétaire

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Obligation
1	DGT (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Toile/Plâtre/bège	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
25	L17 (A)	RDC	Conduit de fluide	B	Calorifuge - Toile/plâtre	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
35	L27 (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Toile/Plâtre/bège	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages

Les propriétaires soumis à une **obligation de travaux** doivent transmettre au préfet de leur département, dans un délai de deux mois suivant leur prise de connaissance de l'obligation de ces travaux l'objet des mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente de ces travaux, et dans un délai de douze mois un calendrier de ces travaux obligatoires et l'objet de ces travaux à réaliser

→ Recommandation(s) au propriétaire

EP - Evaluation périodique

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
1	DGT (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
2	L1 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
3	Chaufferie (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Ardoises)
4	L2 (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Fibre ciment
6	Local Transfo (A)	1er	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Ardoises)
7	L3 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
8	L4 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Conduit de fluide	Plafond	Fibre ciment
10	L5 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
12	Doaches	RDC	Conduit de ventilation	Plafond	Fibre ciment -
13	N+1 Silo (A)	1er	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
17	L10 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
18	L11 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
19	L12 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
21	L14 (A)	RDC	Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Lambris Bois
23	L15 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
24	L16 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
25	L17 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Garnitures portes	Fours	Fibre ciment (Plaques planes)
26	L18 (A)	RDC	Mur - Bardage	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
27	L19 (A)	RDC	Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
28	L20 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
29	L21 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
31	L23 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Mur - Bardage	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
32	L24 (A)	RDC	Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Conduit de fluide	C	Fibre ciment
33	L25 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
34	L26 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
35	L27 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
36	SAN1 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
37	SAN2 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
39	SAN 3 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
40	L28 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
41	Auveril (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Briques
42	L1 (B.B)	RDC	Mur	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Mur	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Mur	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
45	L1 (B.C)	RDC	Mur - Bardage	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
47	L3 (B.C)	1er	Mur - Bardage	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)

6359 6359 10.10.24 A

13/140

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)
48	L1 (B.D)	RDC	Plafond - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)

AC1 - Action corrective de premier niveau

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
42	L1 (B.B)	RDC	Mur	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)

AC2 - Action corrective de second niveau

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
43	L2 (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)
44	L3 (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste
35	L27 (A)	RDC	Faux-plafond	Plafond	Dalle minérale	A

Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
22	L NV (A)	RDC	Escalier verrouillé
38	Cheufferie 2 (A)	RDC	Non visitables, noyé dans la végétation
44	L3 (B.B)	RDC	Porte bloquée par une palette
49	Locaux parcelles 2768 et 224	RDC	Non visitables, noyés dans la végétation

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...), Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu, Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges, Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 10/10/2024

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

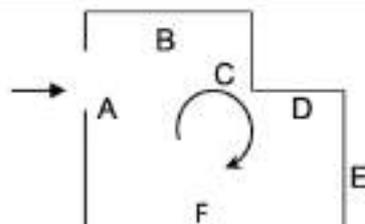
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :

**G RAPPORTS PRECEDENTS**

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PIÈCES VISITÉES/NON VISITÉES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	DGT (A)	RDC	OUI	
2	L1 (A)	RDC	OUI	
3	Chaufferie (A)	RDC	OUI	
4	L2 (A)	RDC	OUI	
5	Escalier (A)	RDC	OUI	
6	Local Transfo (A)	1er	OUI	
7	L3 (A)	RDC	OUI	
8	L4 (A)	RDC	OUI	
9	L5 (A)	RDC	OUI	
10	L6 (A)	RDC	OUI	
11	Silo	RDC	OUI	
12	Douches	RDC	OUI	
13	N+1 Silo (A)	1er	OUI	
14	L7 (A)	RDC	OUI	
15	L8 (A)	RDC	OUI	
16	L9 (A)	RDC	OUI	
17	L10 (A)	RDC	OUI	
18	L11 (A)	RDC	OUI	
19	L12 (A)	RDC	OUI	
20	L13 (A)	RDC	OUI	
21	L14 (A)	RDC	OUI	
22	L NV (A)	RDC	NON	Escalier verrouillé
23	L15 (A)	RDC	OUI	
24	L16 (A)	RDC	OUI	
25	L17 (A)	RDC	OUI	
26	L18 (A)	RDC	OUI	
27	L19 (A)	RDC	OUI	
28	L20 (A)	RDC	OUI	
29	L21 (A)	RDC	OUI	
30	L22 (A)	RDC	OUI	
31	L23 (A)	RDC	OUI	
32	L24 (A)	RDC	OUI	
33	L25 (A)	RDC	OUI	
34	L26 (A)	RDC	OUI	
35	L27 (A)	RDC	OUI	
36	SAN1 (A)	RDC	OUI	
37	SAN2 (A)	RDC	OUI	
38	Chaufferie 2 (A)	RDC	NON	Non visitables, noyé dans la végétation
39	SAN 3 (A)	RDC	OUI	
40	L28 (A)	RDC	OUI	
41	Auvent (B.B)	RDC	OUI	
42	L1 (B.B)	RDC	OUI	
43	L2 (B.B)	RDC	OUI	
44	L3 (B.B)	RDC	NON	Porte bloquée par une palette
45	L1 (B.C)	RDC	OUI	
46	L2 (B.C)	RDC	OUI	
47	L3 (B.C)	1er	OUI	
48	L1 (B.D)	RDC	OUI	
49	Locaux parcelles 2768 et 224	RDC	NON	Non visitables, noyés dans la végétation

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	DGT (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
2	L1 (A)	RDC	Mur	A	Parpaing
			Mur	B	Parpaing
			Mur	C	Parpaing
			Mur	D	Parpaing
			Plancher	Sol	Carrelage
3	Chaufferie (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Carrelage
4	L2 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Carrelage
5	Escalier (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Plâtre/Peinture
			Plancher	Sol	Métal
6	Local Transfo (A)	1er	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Plâtre/Peinture
			Plancher	Sol	Béton
7	L3 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
8	L4 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
9	L5 (A)	RDC	Mur	A	Plâtre/Peinture
			Mur	B	Plâtre/Peinture
			Mur	C	Plâtre/Peinture
			Mur	D	Plâtre/Peinture
			Plafond	Plafond	Dalles polystyrène
			Plancher	Sol	Carrelage
10	L6 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
11	Silo	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
12	Douches	RDC	Mur	A	Carrelage

6359 6359 10.10.24 A

18/140

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Mur	B	Carrelage
			Mur	C	Carrelage
			Mur	D	Carrelage
			Plafond	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Béton
13	N+1 Silo (A)	1er	Mur	A	Brigues
			Mur	B	Brigues
			Mur	C	Brigues
			Mur	D	Brigues
			Plancher	Sol	Béton
14	L7 (A)	RDC	Mur	A	Parpaing
			Mur	B	Parpaing
			Mur	C	Parpaing
			Mur	D	Parpaing
			Plafond	Plafond	Dalles minérale
15	L8 (A)	RDC	Plancher	Sol	Béton
			Mur	A	Parpaing
			Mur	B	Parpaing
			Mur	C	Parpaing
			Mur	D	Parpaing
16	L9 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
			Mur	A	Parpaing
			Mur	B	Parpaing
			Mur	C	Parpaing
17	L10 (A)	RDC	Mur	D	Parpaing
			Mur	A	Brigues
			Mur	B	Brigues
			Mur	C	Brigues
			Plancher	Sol	Carrelage
18	L11 (A)	RDC	Mur	D	Brigues
			Mur	A	Plâtre/Peinture
			Mur	B	Plâtre/Peinture
			Mur	C	Plâtre/Peinture
			Mur	D	Plâtre/Peinture
19	L12 (A)	RDC	Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A	Placo/Peinture
			Mur	B	Placo/Peinture
			Mur	C	Placo/Peinture
			Mur	D	Placo/Peinture
20	L13 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Lambris Bois
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A	Lambris Bois
			Mur	B	Lambris Bois
			Mur	C	Lambris Bois
21	L14 (A)	RDC	Mur	D	Lambris Bois
			Mur	A	Brigues
			Mur	B	Brigues
			Mur	C	Brigues
			Plancher	Sol	Béton
23	L15 (A)	RDC	Mur	D	Brigues
			Mur	A	Brigues
			Mur	B	Brigues
			Mur	C	Brigues
			Plancher	Sol	Carrelage
24	L16 (A)	RDC	Mur	A	Brigues
			Mur	B	Brigues

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
25	L17 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
26	L18 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Carrelage
27	L19 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Carrelage
28	L20 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
29	L21 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
30	L22 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
31	L23 (A)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
32	L24 (A)	RDC	Mur	B	Briques
			Mur	A	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
33	L25 (A)	RDC	Mur	A	Parpaing
			Mur	B	Parpaing
			Mur	C	Parpaing
			Mur	D	Parpaing
			Plafond	Plafond	Placo/Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
34	L26 (A)	RDC	Mur	A	Placo/Peinture
			Mur	B	Placo/Peinture
			Mur	C	Placo/Peinture
			Mur	D	Placo/Peinture
			Plafond	Plafond	Placo/Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
35	L27 (A)	RDC	Mur	B	Briques
			Mur	A	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
36	SAN1 (A)	RDC	Mur	A	Carrelage

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Mur	B	Carrelage
			Mur	C	Carrelage
			Mur	D	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre/Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
37	SAN2 (A)	RDC	Mur	A	Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre/Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	B	Carrelage
			Mur	C	Carrelage
39	SAN 3 (A)	RDC	Mur	D	Carrelage
			Mur	A	Carrelage
			Mur	B	Carrelage
			Mur	C	Carrelage
			Mur	D	Carrelage
40	L28 (A)	RDC	Plancher	Sol	Carrelage
			Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
42	L1 (B.B)	RDC	Plancher	Sol	Béton
43	L2 (B.B)	RDC	Mur	A	Parpaing
			Mur	B	Parpaing
			Mur	C	Parpaing
			Mur	D	Parpaing
			Plancher	Sol	Béton
45	L1 (B.C)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
46	L2 (B.C)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plafond	Plafond	Béton
			Plancher	Sol	Béton
47	L3 (B.C)	1er	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton
48	L1 (B.D)	RDC	Mur	A	Briques
			Mur	B	Briques
			Mur	C	Briques
			Mur	D	Briques
			Plancher	Sol	Béton

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Présence	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
1	DGT (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
2	L1 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
3	Chaufferie (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Ardoises)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
4	L2 (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Fibre ciment	B	A	Jugement personnel	MND	EP
6	Local Transfo (A)	1er	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Ardoises)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
7	L3 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
8	L4 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit de fluide	Plafond	Fibre ciment	B	A	Jugement personnel	MND	EP
10	L6 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
12	Douches	RDC	Conduit de ventilation	Plafond	Fibre ciment -	B	A	Jugement personnel	MND	EP
13	N+1 Silo (A)	1er	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
17	L10 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
18	L11 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
19	L12 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
21	L14 (A)	RDC	Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Lambris Bois	B	A	Jugement personnel	MND	EP
23	L15 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
24	L16 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
25	L17 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Présence	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
			Garnitures portes	Fours	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
26	L18 (A)	RDC	Mur - Bardage	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
27	L19 (A)	RDC	Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
28	L20 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
29	L21 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
31	L23 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Mur - Bardage	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
32	L24 (A)	RDC	Mur - Bardage	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Conduit de fluide	C	Fibre ciment	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
33	L25 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
34	L26 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
35	L27 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
36	SAN1 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
37	SAN2 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
39	SAN 3 (A)	RDC	Couverture	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Présence	Critère(s) ayant permis de conclure	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
40	L28 (A)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
41	Auvent (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Briques	B	A	Jugement personnel	MND	EP
42	L1 (B.B)	RDC	Mur	A	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MD	EP
			Mur	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Mur	C	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MD	AC1
			Mur	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
43	L2 (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MD	AC2
44	L3 (B.B)	RDC	Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MD	AC2
45	L1 (B.C)	RDC	Mur - Bardage	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques planes)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
47	L3 (B.C)	1er	Mur - Bardage	D	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Mur - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP
48	L1 (B.D)	RDC	Plafond - Bardage	B	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MD	EP
			Plafond	Plafond	Fibre ciment (Plaques ondulées)	B	A	Jugement personnel	MND	EP

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Reference prélevement	Présence	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
1	DGT (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Toile/Plâtre/liège	A	P002	A	BE	1
25	L17 (A)	RDC	Conduit de fluide	B	Calorifuge - Toile/plâtre	A	P001	A	BE	1
35	L27 (A)	RDC	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Toile/Plâtre/liège	A	P002	A	ME	3

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Critère(s) ayant permis de conclure
35	L27 (A)	RDC	Faux-plafond	Plafond	Dalle minérale	A	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)	MD : Matériau(x) dégradé(s)
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation	
	2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement	
	3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement	
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP	Evaluation périodique	
	AC1	Action corrective de premier niveau	
	AC2	Action corrective de second niveau	

COMMENTAIRES

Présence sur le site de Big bag floqués d'un logo Amiante ainsi que de tas de tôles ondulées.

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

« Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - DGT (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L23 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



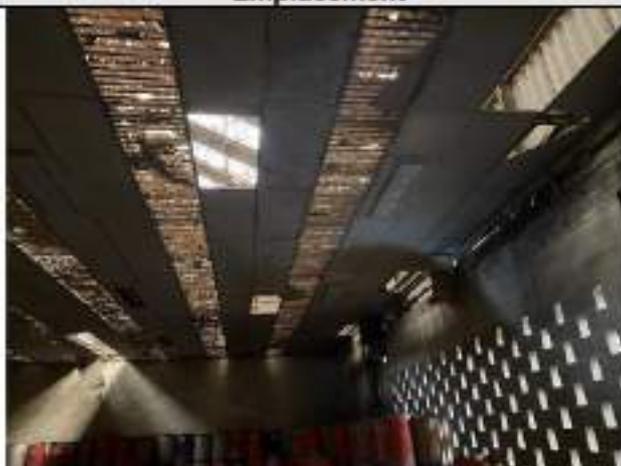
6359 6359 10.10.24 A

27/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L23 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L23 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - A Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

28/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L24 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L24 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - C Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

29/140

ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L24 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - C		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L25 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

30/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L26 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L27 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

31/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - SAN1 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - SAN2 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - SAN 3 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

6359 6359 10.10.24 A

32/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - SAN 3 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L21 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

33/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L28 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - B		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

34/140

ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - C		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Action Corrective de 1er niveau		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - D		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

35/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - Auvent (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées) - Briques		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

36/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L2 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Action Corrective de 2nd niveau		

Emplacement



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L3 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Action Corrective de 2nd niveau		

Emplacement



6359 6359 10.10.24 A

37/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.C)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.C)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - D Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		

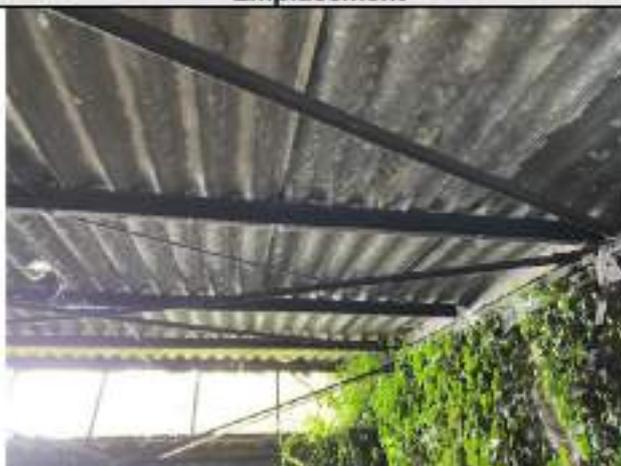
6359 6359 10.10.24 A

38/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	1er - N+1 Silo (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	1er - L3 (B.C)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

39/140

ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	1er - L3 (B.C)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - D Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



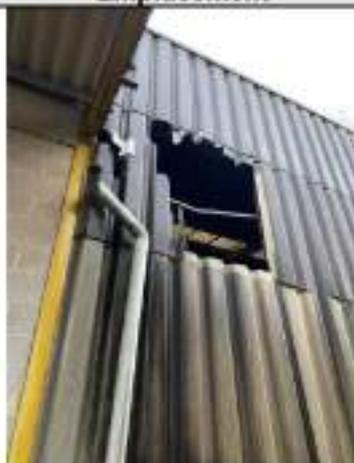
ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	1er - L3 (B.C)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - B Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

40/140

ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.B)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Mur - A	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.D)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Plafond - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

41/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L21 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Couverture - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L19 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Mur - B Bardage	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

42/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - Chaufferie (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

43/140

ELEMENT : Couverture

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - Chauffage (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Ardoises)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Conduit de fluide

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L2 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

44/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	1er - Local Transfo (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Ardoises)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L3 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

45/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L4 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		
ELEMENT : Conduit de fluide		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L4 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Conduit de fluide - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		
		

6359 6359 10.10.24 A

46/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L6 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Conduit de ventilation		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - Douches
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment -		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Conduit de ventilation - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

47/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L10 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L10 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



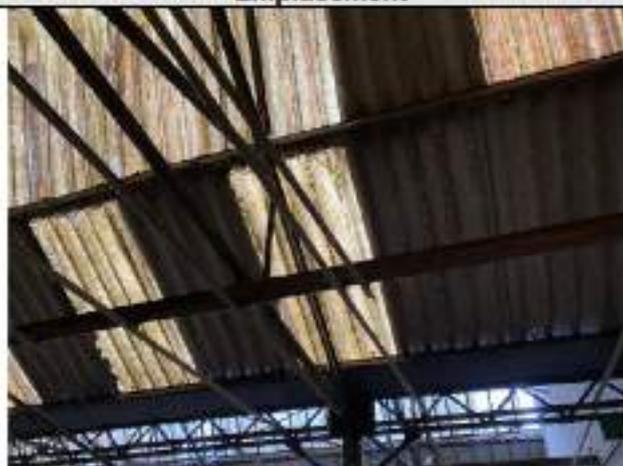
6359 6359 10.10.24 A

48/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L11 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L20 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

49/140

ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L11 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L14 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - C Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

50/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L19 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L18 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - C Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

51/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L18 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L18 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - A Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

52/140

ELEMENT : Garnitures portes		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L17 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Garnitures portes - Fours		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Couverture		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L12 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Couverture - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

53/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L17 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



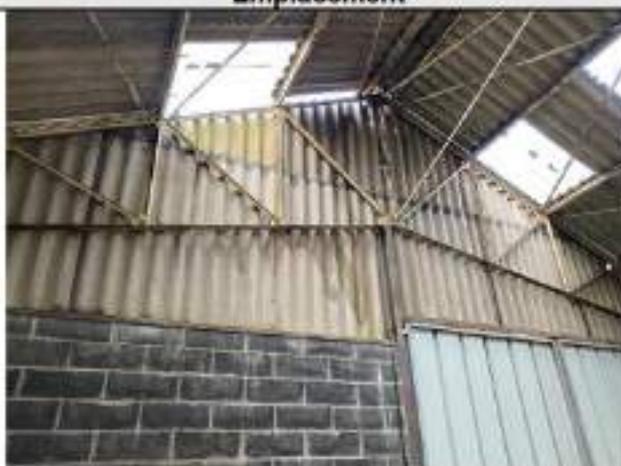
ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L15 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

54/140

ELEMENT : Mur		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L14 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Mur - B Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L14 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées) - Lambris Bois		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

55/140

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L16 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques planes)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L1 (B.D)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Fibre ciment (Plaques ondulées)		DESBUISSON victor
Localisation		Résultat
Plafond - B Bardage		Présence d'amiante
Résultat de la grille d'évaluation		
Evaluation périodique		
Emplacement		



6359 6359 10.10.24 A

56/140

PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L17 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifuge - Toile/plâtre	10/10/2024	DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - B	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages		

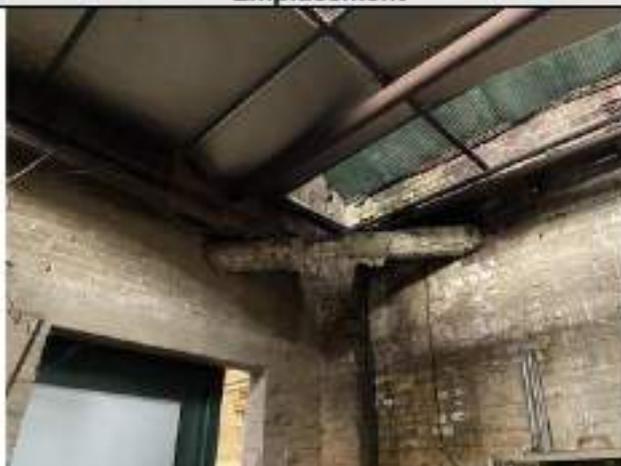
Emplacement



PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L27 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifuge - Toile/Piâtre/léger	10/10/2024	DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages		

Emplacement



6359 6359 10.10.24 A

57/140

PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - DGT (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Calorifuge - Toile/Plâtre/liège	10/10/2024	DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Conduit de fluide - Plafond	Présence d'amiante	
Résultat de la grille d'évaluation		
Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages		

Emplacement



PRELEVEMENT : P003

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L7 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Parpaing	10/10/2024	DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Mur - D	Néant	

Emplacement



6359 6359 10.10.24 A

58/140

PRELEVEMENT : P003

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
6359	6359 6359 10.10.24	RDC - L27 (A)
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Dalle minérale	10/10/2024	DESBUISSON victor
Localisation	Résultat	
Faux-plafond - Plafond	absence d'amiante	

Emplacement

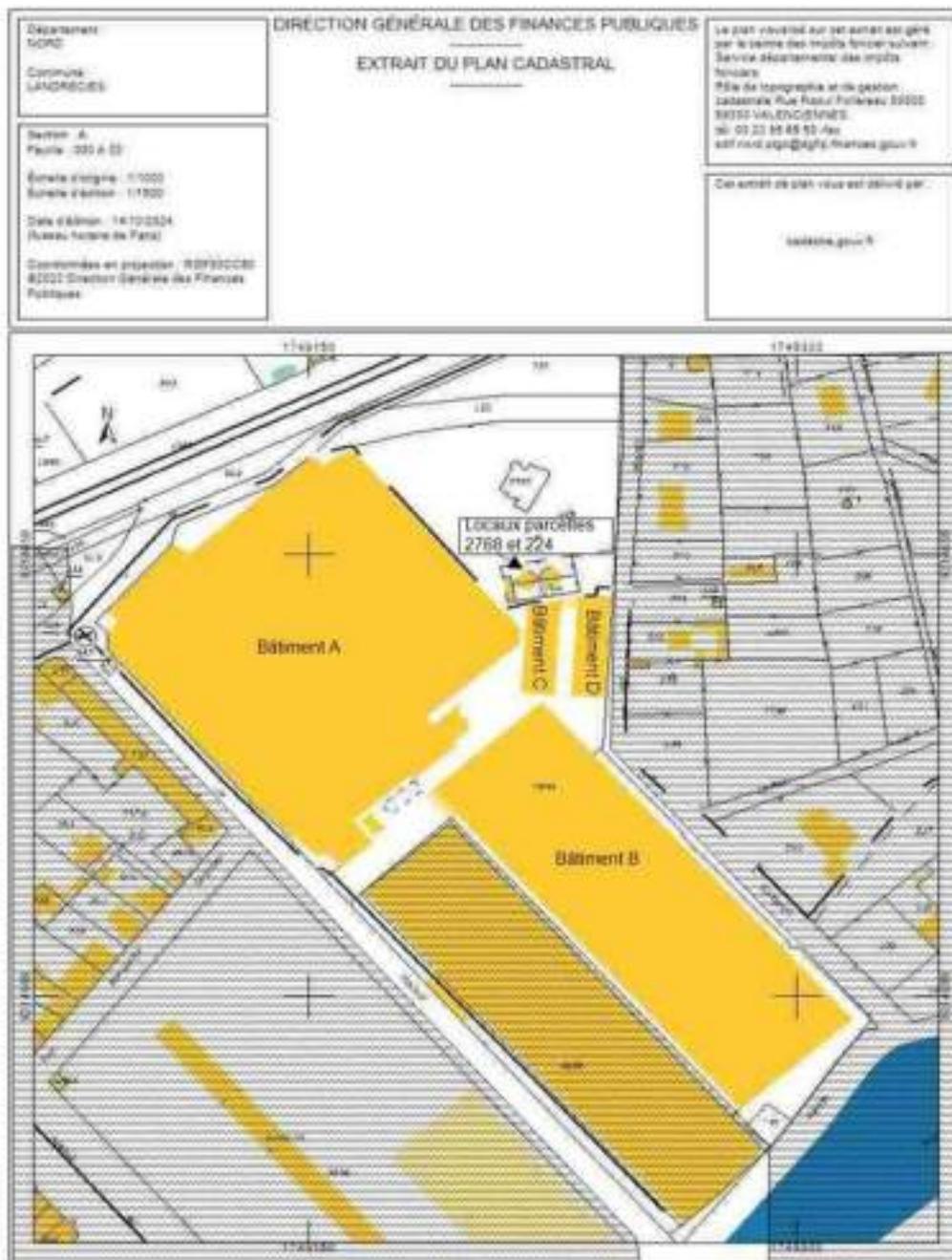


6359 6359 10.10.24 A

59/140

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
N° dossier :	6359 6359 10 10 24				
N° planche :	1/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis de situation



6359 6359 10 10 24 A

60/140

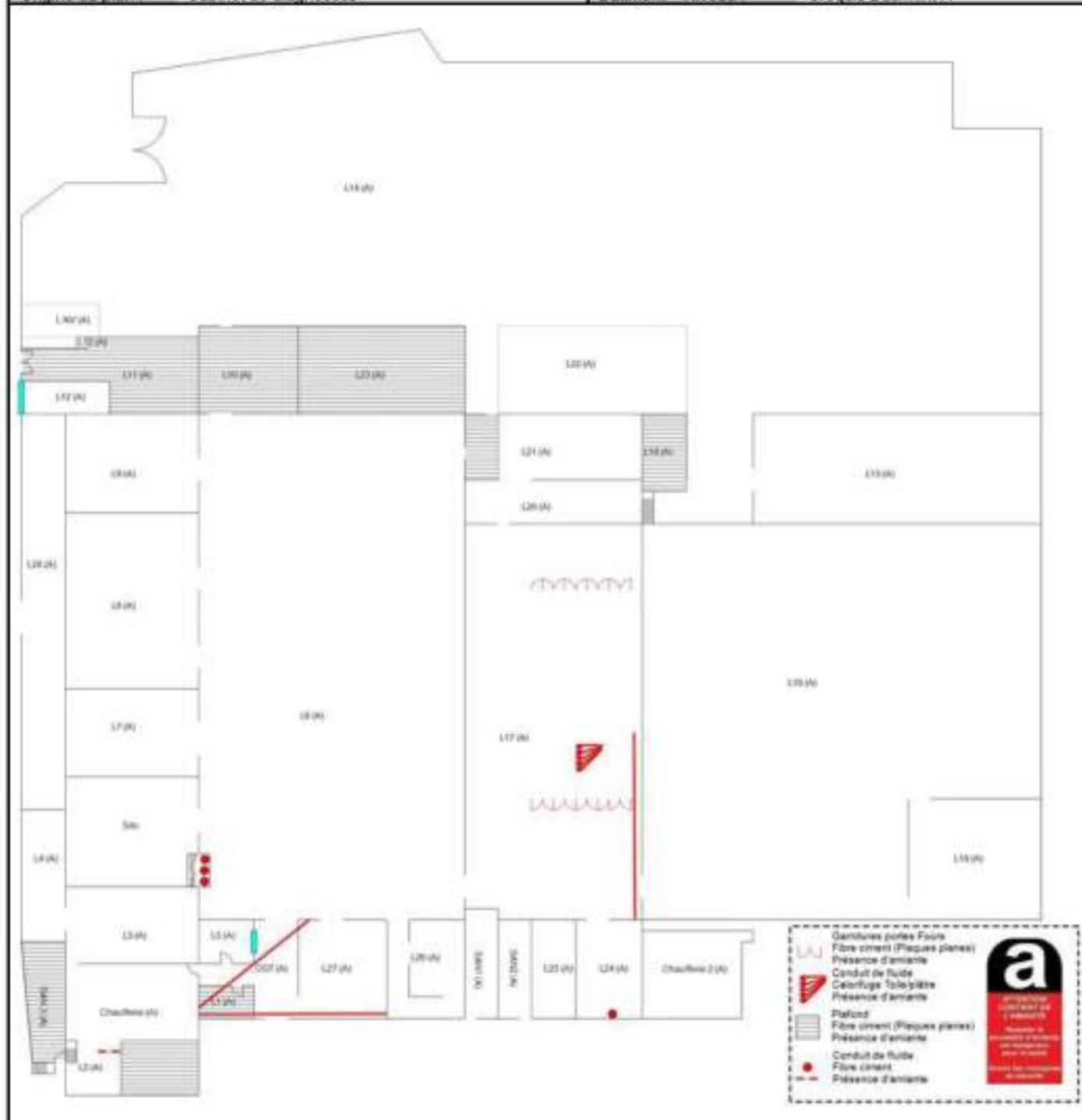
AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone : 03 20 40 01 40
Télécopie : 03 20 99 06 32
Mobile : 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912 067 51
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail : j.debulson@wanadoo.fr

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	6359 6359 10.10.24			3 rue de Mormal	
N° planche :	2/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis Bâtiment A



	Garnitures portes Bois Fibre ciment (Plaques plates) Présence d'amiante		a AMIANTE Présence d'amiante
	Conduit de fluide Céramique Tôle/plâtre Présence d'amiante		
	Plafond Fibre ciment (Plaques plates) Présence d'amiante		
	Conduit de fluide Fibre ciment Présence d'amiante		

6359 6359 10.10.24 A

61/140

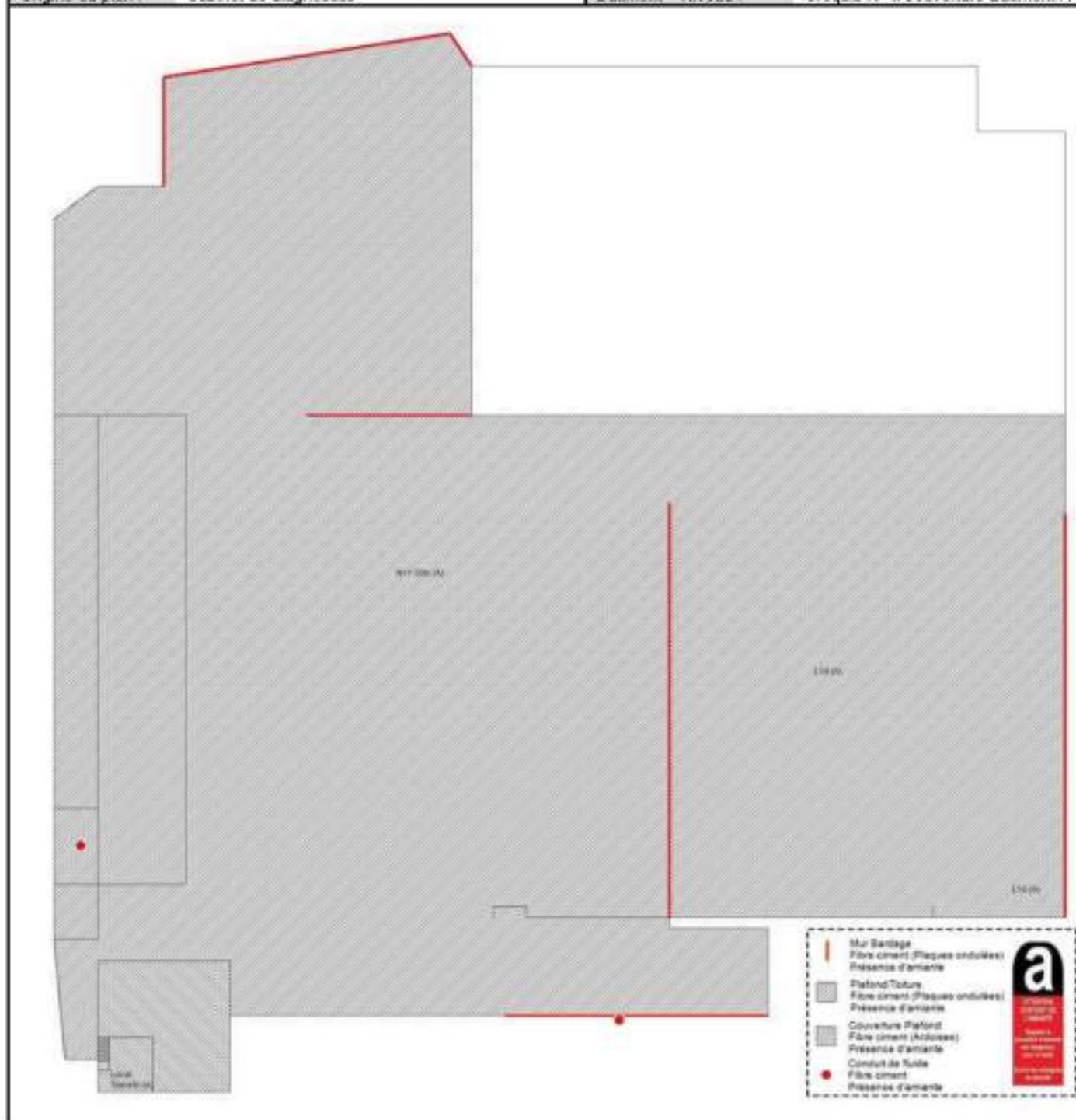
AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone : 03 20 40 01 40
Télécopie : 03 20 99 06 32
Mobile : 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912 06 751
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail : j.debulson@wanadoo.fr

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	6359 6359 10.10.24			3 rue de Mormal	
N° planche :	3/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment - Niveau :	Croquis N+1/Couverture Bâtiment A



6359 6359 10.10.24 A

62/140

AXIMO Diagnostics
237, rue Nationale - 59800 Lille

Téléphone : 03 20 40 01 40
Télécopie : 03 20 99 06 32
Mobile : 06 32 92 03 02

Sarl au capital de 12 000 €
RCS Lille 491 206 751 00019

TVA FR 484 912 06 7 51
Responsabilité Professionnelle Axa
Mail : j.dubuisson@wanadoo.fr

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	6359 6359 10.10.24			3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES	
N° planche :	4/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis Bâtiment B

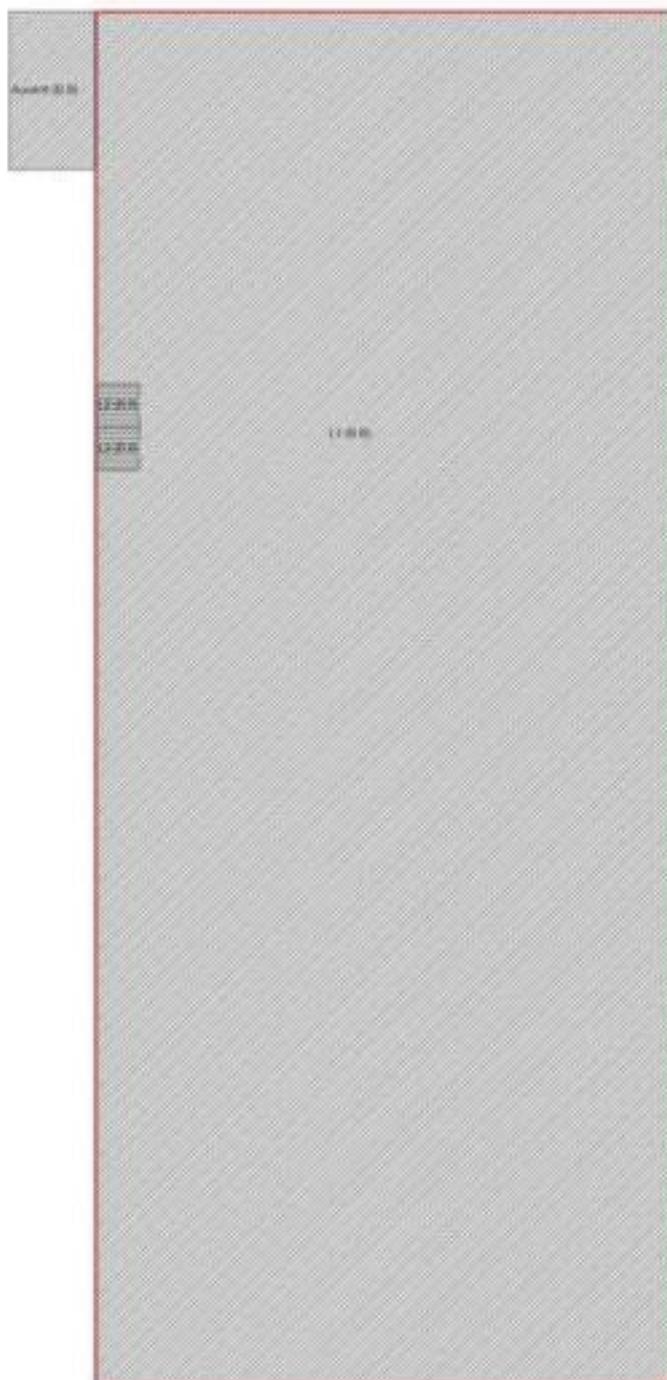
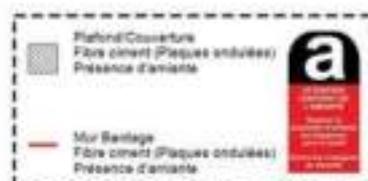
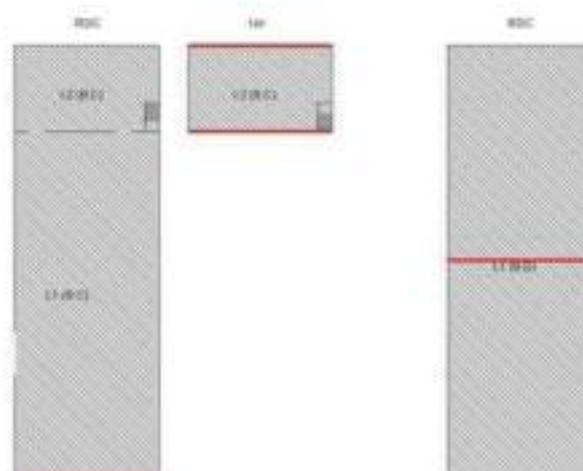


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
N° dossier :	6359 6359 10.10.24				
N° planche :	5/5	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis Bâtiment C et D



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc scientifique Haute Seine – Parc Raza II Bât D – 21 Av de l'Harmonie
59628 VILLENEUVE D'AYCOQ
Tél : 03.20.96.20.73
Fax : 03.20.97.96.78
www.itga.fr



Accréditation n° 1-9573

Portée élargie sur www.cofrac.fr



Le présent document est un document de référence des laboratoires pour les seuls usages réservés par l'accréditation au sein de l'organisme par le rapporteur.

RAPPORT D'ESSAI N° IT022410-21886 EN DATE DU 04/11/2024 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai se concerne sur les échantillons soumis à l'analyse dès qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AXIMO DIAGNOSTICS
M. Jacques DESBUISSON
237 rue Nationale
59600 LILLE

Prélevement :

Commande ITGA : IT0224-24678
Echantillon ITGA : IT022410-21886
Reçu au laboratoire le : 22/10/2024

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	6359635910.10.24-6359
Dossier client	6359635910.10.24-6359
Echantillon	F003 - calorifuge - (RDC) L17 (A) conduit de fluide B
Description ITGA	Toile fibreuse blanche / Matériau pâteux blanc / Matériau fibreux beige avec poussières

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2010 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amianto sporadiques observables est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-030) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amianto est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analytique	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
*Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau pâteux blanc non séparable + Matériau fibreux beige avec poussières	MOLP + META (A) le 04/11/2024 Nombre de préparations : 9 Nombre de supports d'analyse : 16	Présence de fibres d'amianto (1)	Amosite	Analyse : PCA (2)

(1) Seules quelques fibres d'amianto ont été détectées.

(2) Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Matthieu SIX, Responsable de Laboratoire

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'autorisation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 5 mois et les supports pendant 30 ans.

ITGA n° 03

Page 1 / 1



Parc Scientifique Haute Seine - Parc Raza II B2 D - 31 Av de l'Harmonie
59602 VILLENEUVE D'AYCOQ
Tél : 03.20.99.20.72
Fax : 03.20.97.99.79
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5971

Porteur accrédité
sur www.cofrac.fr



L'accreditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole I B

RAPPORT D'ESSAI N° IT022410-21887 EN DATE DU 04/11/2024 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AXIMO DIAGNOSTICS
M. Jacques DESBUISSON
237 rue Nationale
59800 LILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0224-24678
Echantillon ITGA : IT022410-21887
Reçu au laboratoire le : 20/10/2024

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont strictement confidentielles et réservées.

Commande	6359635910.10.24a-6359
Dossier client	6359635910.10.24a-6359
Echantillon	P002 - calorifuge - (RDC) L17 (A) conduit de fluide B
Description ITGA	Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc / Matériau en liège mouton

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'annexe du 2er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (pertes pertinentes de la norme NF X 40-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique. La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analyisée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Valeur d'annonce	Éléments analytiques
*Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable - Matériau en liège mouton	META (A) le 04/11/2024 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 10	Présence de fibres d'amiante (1)	Annexe	Analyse : PCA (2)

(1) Seules quelques fibres d'amiante ont été détectées.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Valable par : **Mathilde SIC**, Responsable de Laboratoire

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'autorisation du laboratoire.

Seul document certifié et délivré au client, les échantillons sont conservés pendant 2 mois et les rapports pendant 20 ans.

074 124 94 28

Page 1 / 1



Parc Scientifique Haute Normandie - Parc Raza II Bât D - 31 Av de l'Harmonie
59602 VILLENEUVE D'AYCOQ
Tél : 03.20.99.20.72
Fax : 03.20.97.99.79
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5971

Porteur accrédité
sur www.cofrac.fr



L'accreditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole « A ».

RAPPORT D'ESSAI N° IT022410-21888 EN DATE DU 04/11/2024 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

AXIMO DIAGNOSTICS
M. Jacques DESBUISSON
237 rue Nationale
59800 LILLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0224-24678
Echantillon ITGA : IT022410-21888
Reçu au laboratoire le : 20/10/2024

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont uniquement informatives et approx.

Commande	6359635910.10.24a-6359
Dossier client	6359635910.10.24a-6359
Echantillon	P883 - dalle minérale - (RDC) L27 (A) faux plafond
Description ITGA	Couche d'aluminium avec couche bitumineuse / Matériaux fibreux jaune avec poussières

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'annexe du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-053) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si le teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'orientation	Éléments analytiques
Couche d'aluminium avec couche bitumineuse non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (B) le 29/10/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1)	---	Analyse : FIB (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche et la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Matthias SA, Responsable de Laboratoire

La remise d'un rapport d'essai n'est admissible que sous sa forme originale. Ce rapport n'est pas librement réutilisable sans l'autorisation du laboratoire.

Seul document justificatif et valide au client, les échantillons sont conservés pendant 2 mois et les rapports pendant 20 ans.

074 124 44 28

Page 1 / 1

6359 6359 10.10.24 A

67/140

ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES CALORIFUGEAGES N° 1

En cas de présence avérée d'amiante dans les calorifugeages
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Éléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date du contrôle	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	DGT (A)
Élément	Conduit de fluide
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	DGT (A)
Conclusion	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages

Protection physique	Etat de dégradation	Protection Physique	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>					1
	Calorifugeage en mauvais état <input type="checkbox"/>				3
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	2
				Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	3
				Fort <input type="checkbox"/>	3
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>					
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	2
				Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage en bon état <input checked="" type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input checked="" type="checkbox"/>		Faible <input checked="" type="checkbox"/>	1
			Moyen <input checked="" type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	3
				Fort <input type="checkbox"/>	3

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES CALORIFUGEAGES N° 2

En cas de présence avérée d'amiante dans les calorifugeages
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date du contrôle	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L17 (A)
Elément	Conduit de fluide
Repérage	B
Destination déclarée du local	L17 (A)
Conclusion	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages

Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages

Protection physique	Etat de dégradation	Protection Physique	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>					1
	Calorifugeage en mauvais état <input type="checkbox"/>				3
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	2
				Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	3
				Fort <input type="checkbox"/>	3
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>					
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	2
				Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage en bon état <input checked="" type="checkbox"/>				1
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input checked="" type="checkbox"/>		Faible <input checked="" type="checkbox"/>	1
			Moyen <input checked="" type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	3
				Fort <input type="checkbox"/>	3

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES CALORIFUGEAGES N° 3

En cas de présence avérée d'amiante dans les calorifugeages
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date du contrôle	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L27 (A)
Elément	Conduit de fluide
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L27 (A)
Conclusion	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages
Conclusions possibles	
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrément
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages

Protection physique	Etat de dégradation	Protection Physique	Niveau d'exposition aux circulations d'air	Niveau d'exposition aux chocs et vibrations	Résultat d'évaluation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>					1
	Calorifugeage en mauvais état <input checked="" type="checkbox"/>				3
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	2
				Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage avec dégradation(s) locale(s) <input type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	2
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	3
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	3
				Fort <input type="checkbox"/>	3
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>					
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Non étanche (P) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	1
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	2
				Fort <input type="checkbox"/>	2
	Calorifugeage en bon état <input type="checkbox"/>				2
			Faible <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
		Pas de protection physique (NP) <input type="checkbox"/>		Faible <input type="checkbox"/>	1
			Moyen <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	2
			Fort <input type="checkbox"/>	Fort <input type="checkbox"/>	2
				Faible <input type="checkbox"/>	2
				Moyen <input type="checkbox"/>	3
				Fort <input type="checkbox"/>	3

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

En cas de présence avérée d'amiante dans un matériaux de liste B,
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Conclusions possibles	
EP	Evaluation périodique
AC1	Action corrective de 1 ^{er} niveau
AC2	Action corrective de 2 nd niveau

« Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

« Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

« Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 1

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	DGT (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	DGT (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

75/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 2

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (A)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L1 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 3

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Chaufferie (A)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Chaufferie (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

77/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 4

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Chaufferie (A)
Elément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Ardoises)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Chaufferie (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

78/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 5

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L2 (A)
Élément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Fibre ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L2 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit		Risque de dégradation		Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 6

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	1er
Pièce ou zone homogène	Local Transfo (A)
Elément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Ardoises)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Local Transfo (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

80/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 7

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L3 (A)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L3 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 8

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L4 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L4 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 9

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L4 (A)
Élément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Fibre ciment
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L4 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit		Risque de dégradation		Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

6359 6359 10.10.24 A

83/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 10

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L6 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L6 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 11

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Douches
Élément	Conduit de ventilation
Matériau / Produit	Fibre ciment -
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Douches
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 12

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	1er
Pièce ou zone homogène	N+1 Silo (A)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	N+1 Silo (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 13

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L10 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L10 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

87/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 14

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L10 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L10 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 15

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L11 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L11 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 16

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L11 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L11 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

90/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 17

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L12 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L12 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A

91/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 18

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L14 (A)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	B
Destination déclarée du local	L14 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation		
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation	
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP	
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP	
			Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Généralisée <input type="checkbox"/>			AC2	

6359 6359 10.10.24 A

92/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 19

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L14 (A)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	C
Destination déclarée du local	L14 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 20

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L14 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Lambris Bois
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L14 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 21

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L15 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L15 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 22

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L16 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L16 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 23

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L17 (A)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L17 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A

97/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 24

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L17 (A)
Élément	Garnitures portes
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Fours
Destination déclarée du local	L17 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 25

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L18 (A)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	A
Destination déclarée du local	L18 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 26

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L18 (A)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	C
Destination déclarée du local	L18 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 100/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 27

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L18 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L18 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 101/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 28

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L19 (A)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	B
Destination déclarée du local	L19 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 102/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 29

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L19 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L19 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 103/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 30

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L20 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L20 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 104/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 31

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L21 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L21 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 105/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 32

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L21 (A)
Elément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L21 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 106/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 33

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L23 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L23 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 107/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 34

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L23 (A)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	A
Destination déclarée du local	L23 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 108/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 35

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L23 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L23 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 109/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 36

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L24 (A)
Élément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	C
Destination déclarée du local	L24 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 110/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 37

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L24 (A)
Élément	Conduit de fluide
Matériau / Produit	Fibre ciment
Repérage	C
Destination déclarée du local	L24 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit		Risque de dégradation		Type de recommandation
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

6359 6359 10.10.24 A 111/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 38

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L24 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L24 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 112/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 39

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L25 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L25 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 113/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 40

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L26 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L26 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 114/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 41

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L27 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L27 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 115/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 42

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	SAN1 (A)
Elément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	SAN1 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

6359 6359 10.10.24 A 116/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 43

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	SAN2 (A)
Elément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	SAN2 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 117/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 44

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	SAN 3 (A)
Élément	Couverture
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	SAN 3 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 118/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 45

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	SAN 3 (A)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	SAN 3 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
			Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2

6359 6359 10.10.24 A 119/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 46

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L28 (A)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L28 (A)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 120/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 47

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	Auvent (B.B)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées) - Briques
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Auvent (B.B)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 121/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 48

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.B)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	A
Destination déclarée du local	L1 (B.B)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Généralisée <input type="checkbox"/>			AC2

6359 6359 10.10.24 A 122/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 49

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.B)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	B
Destination déclarée du local	L1 (B.B)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 123/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 50

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.B)
Élément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	C
Destination déclarée du local	L1 (B.B)
Recommandation	Action Corrective de 1er niveau

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Généralisée <input type="checkbox"/>			AC2

6359 6359 10.10.24 A 124/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 51

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.B)
Elément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	D
Destination déclarée du local	L1 (B.B)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 125/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 52

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.B)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L1 (B.B)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 126/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 53

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L2 (B.B)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L2 (B.B)
Recommandation	Action Corrective de 2nd niveau

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Généralisée <input checked="" type="checkbox"/>			AC2

6359 6359 10.10.24 A 127/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 54

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L3 (B.B)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L3 (B.B)
Recommandation	Action Corrective de 2nd niveau

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
		Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
	Généralisée <input checked="" type="checkbox"/>			AC2

6359 6359 10.10.24 A 128/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 55

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.C)
Élément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	D
Destination déclarée du local	L1 (B.C)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 129/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 56

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.C)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques planes)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L1 (B.C)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>	AC2	

6359 6359 10.10.24 A 130/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 57

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	1er
Pièce ou zone homogène	L3 (B.C)
Élément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	D
Destination déclarée du local	L3 (B.C)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 131/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 58

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	1er
Pièce ou zone homogène	L3 (B.C)
Élément	Mur
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	B
Destination déclarée du local	L3 (B.C)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 132/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 59

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	1er
Pièce ou zone homogène	L3 (B.C)
Elément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L3 (B.C)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 133/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 60

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.D)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	B
Destination déclarée du local	L1 (B.D)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input checked="" type="checkbox"/>	Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 134/140

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX N° 61

En cas de présence avérée d'amiante dans les matériaux
A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Eléments d'information généraux	
N° de dossier	6359 6359 10.10.24 A
Date de l'évaluation	10/10/2024
Bâtiment	Bâtiment 3 rue de Mormal 59550 LANDRECIES
Etage	RDC
Pièce ou zone homogène	L1 (B.D)
Élément	Plafond
Matériau / Produit	Fibre ciment (Plaques ondulées)
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	L1 (B.D)
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit			Risque de dégradation	
Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche <input type="checkbox"/>	Matériau non dégradé <input checked="" type="checkbox"/>		Risque de dégradation faible ou à terme <input checked="" type="checkbox"/>	EP
			Risque de dégradation rapide <input type="checkbox"/>	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique <input checked="" type="checkbox"/>	Matériau dégradé <input type="checkbox"/>	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Risque faible d'extension de la dégradation <input type="checkbox"/>	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation <input type="checkbox"/>	AC2
		Généralisée <input type="checkbox"/>		AC2

6359 6359 10.10.24 A 135/140

ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales**a) Dangerosité de l'amiante**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de

6359 6359 10.10.24 A 136/140

travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ATTESTATION(S)

AXA ENTREPRISES
Direction Assurances IARD
Production PME PMI Non Auto

A T T E S T A T I O N

Nous soussignés, AXA France IARD, Société d'Assurance dont le Siège social est situé 313 terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre Cedex, attestons que :

SOCIETE AXIMO DIAGNOSTICS
237, Rue Nationale

59600 LILLE

a souscrit pour son compte, le contrat n° **6794707604**, prenant effet le 01/08/2015 et garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 01/08/2024 au 31/08/2025, sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnosticheur Immobilier

N° CPDI2557 Version 010

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DESBUISSON Victor

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR v6 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (s) Date d'effet : 19/12/2012 - Date d'expiration : 18/12/2019
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (s) Date d'effet : 19/12/2012 - Date d'expiration : 18/12/2019
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (s) Date d'effet : 27/12/2013 - Date d'expiration : 25/12/2020
Energie sans mention	Energie sans mention (s) Date d'effet : 28/06/2013 - Date d'expiration : 27/06/2020
Gas	Etat de l'installation intérieure gaz (s) Date d'effet : 19/12/2012 - Date d'expiration : 18/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/late-des-certifies/>
Valable à partir du 27/12/2013.



Le présent document est un extrait de l'ensemble des certificats de qualification des personnes et des diagnostics effectués au sein des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticheur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 Saint-Grégoire



CPDI-PR au n°10



LILLE le jeudi 7 novembre 2024

Référence Rapport : 6359 6359 10.10.24

Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Adresse du bien :

3 rue de Mormal
59550 LANDRECIES

Type de bien : Bâtiment

Date de la mission : 10/10/2024

Maitre,

En application de l'article R126-15 du décret n°2021-872 du 30 juin 2021, le Diagnostic de performance énergétique s'applique à tout bâtiment ou partie de bâtiment clos et couvert, à l'exception des catégories suivantes :

- a) Les constructions provisoires prévues pour une durée d'utilisation égale ou inférieure à deux ans ;
- b) Les bâtiments indépendants dont la surface hors œuvre brute au sens de l'article R. 112-2 du code de l'urbanisme est inférieure à 50 mètres carrés ;
- c) Les bâtiments ou parties de bâtiments à usage agricole, artisanal ou industriel, autres que les locaux servant à l'habitation, dans lesquels le système de chauffage ou de refroidissement ou de production d'eau chaude pour l'occupation humaine produit une faible quantité d'énergie au regard de celle nécessaire aux activités économiques ;
- d) Les bâtiments servant de lieux de culte ;
- e) Les monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire en application du code du patrimoine ;
- f) **Les bâtiments ou parties de bâtiments non chauffés** ou pour lesquels les seuls équipements fixes de chauffage sont des cheminées à foyer ouvert, et ne disposant pas de dispositif de refroidissement des locaux ;
- g) Les bâtiments ou parties de bâtiments résidentiels qui sont destinés à être utilisés moins de quatre mois par an.

Les bâtiments ou parties de bâtiments désignés ci-dessus ne font pas l'objet d'un diagnostic de performance Energétique.

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

AXIMO DIAGNOSTICS
JACQUES DESBUISSON
237, rue Nationale - 59800 Lille
RCS Lille 491 206 751
AXIMO Diagnostics